

## **BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

# **PLAN D'ÉTUDES DU PILIER HISTOIRE**

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

## **PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE**

L'histoire est l'étude du passé humain dans ses dimensions les plus variées : politiques, sociales, économiques, techniques et culturelles, etc. Sa pratique est tributaire de l'époque, des interrogations des historien-ne-s comme des attentes du public. Si elle est ouverte sur d'autres sciences, elle possède une méthodologie qui lui est propre et qui repose avant tout sur l'analyse maîtrisée des sources. L'histoire occupe aujourd'hui une place importante dans la vie culturelle et dans le débat public.

Au niveau du Bachelor, l'Institut d'histoire délivre une formation générale organisée en fonction des quatre grandes périodes – Antiquité, Moyen Age, époques moderne et contemporaine – qui garantit l'acquisition d'une culture historique générale. Les cours proposés ont également pour finalité de familiariser les étudiant-e-s avec les différents pans de la discipline : histoire politique, culturelle, religieuse, histoire des techniques et de l'innovation, etc.

Parallèlement aux cours magistraux, des séminaires et des ateliers ont pour objectif de permettre aux étudiant-e-s de :

- Se familiariser avec les sources, qu'il s'agisse de textes, d'images ou de vestiges matériels, les exploiter et les interpréter ;
- Acquérir la maîtrise d'un certain nombre d'outils théoriques qui permettent une pratique à la fois critique et réflexive de la discipline historique.

Les acquis de formation du Bachelor en histoire sont détaillés en dernière page de ce document.

## **ORGANISATION DU PILIER**

Le pilier Histoire peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS

Le plan d'études BA en histoire se compose d'un module et de blocs en principe obligatoires dans lesquels les étudiant-e-s ont la possibilité de choisir entre différentes offres didactiques, en pouvant ainsi personnaliser leur cursus. Le Module 1 et les Blocs 1-3 forment le socle de base disciplinaire (30 ECTS) ; ils doivent être validés en principe avant la fin du 3<sup>e</sup> semestre d'étude. Les Blocs 4 à 7 sont ajoutés afin de former le pilier secondaire. Pour un pilier principal, il faut également valider les blocs 8 à 11. Finalement, le pilier renforcé, qui s'adresse aux étudiant-e-s ayant choisi une formation professionnalisante en histoire, prévoit aussi un travail personnel encadré (Bloc 12) et un stage (Bloc 13).

Les étudiant-e-s voulant effectuer un ou deux semestres de mobilité définiront, en accord avec la ou le responsable du pilier BA, le programme d'enseignements qu'elles/ils suivront dans l'université hôte.

Le **Module 1** est constitué de deux cours d'introduction aux études d'histoires.

Le **Bloc 1** se compose d'un cours d'introduction aux sciences historiques numériques.

Le **Bloc 2** se compose de quatre cours généraux en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

Les **Blocs 3 à 6** sont constitués chacun d'un cours de spécialisation et d'un séminaire, respectivement en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

Le **Bloc 7** prévoit le choix entre le latin fondamental et une langue moderne avec l'accord du responsable de pilier et pour un total général maximum de 6 crédits ECTS.

Le **Bloc 8** se compose d'un atelier d'histoire, dispensé une année sur deux, ainsi que d'un cours de complément à choisir parmi la liste qui figure dans l'annexe au plan d'études.

Le **Bloc 9** est constitué de crédits libres à choisir parmi l'offre de l'institut d'histoire, les enseignements de l'UniNE ou des cours en mobilité Triangle Azur/BeNeFri.

Le **Bloc 10** permet de choisir entre un atelier d'actualités critiques, un voyage d'études ou autre terrain.

Le **Bloc 11** est composé du mémoire de Bachelor, dont les exigences dépendent du pilier d'études.

Le **Bloc 12** comporte un travail personnel de lectures, en accord avec un-e enseignant-e spécialiste du domaine dans lequel l'étudiant-e veut s'orienter.

Le **Bloc 13** prévoit un stage, organisé de concert avec les responsables.

## **Mobilité**

Dans le cadre du pilier principal et renforcé, les étudiant-e-s peuvent valider jusqu'à concurrence de 30 crédits d'enseignements d'histoire obtenus lors d'un séjour en mobilité. Les enseignements validés dans l'université d'accueil prendront place dans les blocs 3 à 9. Les enseignements doivent être choisis en veillant à l'équilibre entre les quatre périodes. Dans le cadre du pilier secondaire, 12 crédits peuvent être validés dans les blocs de spécialisation

## STRUCTURE DES ÉTUDES

| <b>Pilier minimal<br/>(30 ECTS)</b>                                | <b>Pilier secondaire<br/>(60 ECTS)</b>                             | <b>Pilier principal<br/>(90 ECTS)</b>                              | <b>Pilier renforcé<br/>(120 ECTS)</b>                              | <b>ECTS</b> |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------|
| Module 1 :<br>Introduction aux<br>études d'histoire                | Module 1 :<br>Introduction aux<br>études d'histoire                | Module 1 :<br>Introduction aux<br>études d'histoire                | Module 1 :<br>Introduction aux<br>études d'histoire                | 6           |
| Bloc 1 : Introduction<br>aux sciences<br>historiques<br>numériques | Bloc 1 : Introduction<br>aux sciences<br>historiques<br>numériques | Bloc 1 : Introduction<br>aux sciences<br>historiques<br>numériques | Bloc 1 : Introduction<br>aux sciences<br>historiques<br>numériques | 3           |
| Bloc 2 : Cours<br>généraux en histoire                             | Bloc 2 : Cours<br>généraux en histoire                             | Bloc 2 : Cours<br>généraux en histoire                             | Bloc 2 : Cours<br>généraux en histoire                             | 12          |
| Bloc 3 :<br>Spécialisation                                         | Bloc 3 :<br>spécialisation en<br>histoire ancienne                 | Bloc 3 :<br>spécialisation en<br>histoire ancienne                 | Bloc 3 :<br>spécialisation en<br>histoire ancienne                 | 9           |
|                                                                    | Bloc 4 :<br>spécialisation en<br>histoire médiévale                | Bloc 4 :<br>spécialisation en<br>histoire médiévale                | Bloc 4 :<br>spécialisation en<br>histoire médiévale                | 9           |
|                                                                    | Bloc 5 :<br>spécialisation en<br>histoire moderne                  | Bloc 5 :<br>spécialisation en<br>histoire moderne                  | Bloc 5 :<br>spécialisation en<br>histoire moderne                  | 9           |
|                                                                    | Bloc 6 :<br>spécialisation en<br>histoire<br>contemporaine         | Bloc 6 :<br>spécialisation en<br>histoire<br>contemporaine         | Bloc 6 :<br>spécialisation en<br>histoire<br>contemporaine         | 9           |
|                                                                    | Bloc 7 : Transversal I<br>(3 ECTS)                                 | Bloc 7 : Transversal I<br>(6 ECTS)                                 | Bloc 7 : Transversal I<br>(6 ECTS)                                 | 3 - 6       |
|                                                                    |                                                                    | Bloc 8 : Transversal II<br>(6 ECTS)                                | Bloc 8 : Transversal II<br>(9 ECTS)                                | 6 - 9       |
|                                                                    |                                                                    | Bloc 9 :<br>Approfondissements<br>(6 ECTS)                         | Bloc 9 :<br>Approfondissements<br>(12 ECTS)                        | 6 - 12      |
|                                                                    |                                                                    | Bloc 10 : Terrain<br>(3 ECTS)                                      | Bloc 10 : Terrain<br>(6 ECTS)                                      | 3 / 6       |
|                                                                    |                                                                    | Bloc 11 : Mémoire de<br>Bachelor (12 ECTS)                         | Bloc 11 : Mémoire de<br>Bachelor (18 ECTS)                         | 12 - 18     |
|                                                                    |                                                                    |                                                                    | Bloc 12. Travail<br>personnel                                      | 6           |
|                                                                    |                                                                    |                                                                    | Bloc 13 : Stage                                                    | 6           |

### Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

## ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

### 1. Connaissances et compréhension

- Démontrer une culture générale dans le domaine historique – de l'Antiquité à nos jours ;
- Faire preuve de connaissances historiographiques et méthodologiques approfondies dans un certain nombre de domaines spécifiques ;
- Analyser d'une manière critique la littérature historique et théorique pour se forger son propre jugement sur des faits et/ou des phénomènes historiques et sur des courants historiographiques ;
- Commenter un document historique (texte, image, objet).

### 2. Application des connaissances et de la compréhension

- Maîtriser les principaux instruments de recherche (bibliographies, catalogues numérisés, bases de données) nécessaires à l'acquisition des connaissances ;
- Formuler une problématique dûment argumentée à partir de sources primaires et secondaires.
- Étudier des objets historiques dans leurs différentes dimensions (politique, sociale, culturelle, économique, technique).

### 3. Capacité de former des jugements

- Formuler une synthèse des ouvrages scientifiques pertinents pour la problématique de recherche ;
- Répondre aux problématiques élaborées en utilisant une méthodologie précise, qu'il s'agisse de l'organisation des connaissances, de la mobilisation des dispositifs documentaires et de la construction d'une argumentation solide et cohérente ;
- Comparer de manière critique et pertinente différentes approches et méthodes de l'histoire et les appliquer à son objet d'étude.

### 4. Savoir-faire en termes de communication

- Organiser une discussion dans le cadre d'une activité didactique ;
- Exposer oralement les résultats d'un travail et d'une réflexion personnels ;
- Apprendre les règles de composition de différents formats de texte (dissertation, travail de séminaire, mémoire de bachelor, textes pour des supports digitaux).

### 5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Développer des problématiques à partir d'une lecture critique de l'historiographie ;
- Mener avec un fort degré d'autonomie des recherches sur un objet ou un thème ;
- Appliquer les méthodologies de la recherche historique à d'autres disciplines et domaines.